

Journal de 7 heures

La France rejette sur le FPR la responsabilité de la situation et rappelle que la zone de sécurité lui est interdite

Bruno Roger-Petit, Benoît Mousset

France 2, 18 juillet 1994

[Bruno Roger-Petit :] Rwanda. La France en est aux avertissements au FPR : pas d'infiltration [sic] armée dans la zone humanitaire définie par les Français. Benoît Mousset.

[Benoît Mousset :] Le temps des provocations et des menaces est sans doute dépassé. Ignorant l'appel au cessez-le-feu lancé par l'ONU, le FPR – le Front patriotique rwandais – veut parachever sa victoire [on voit un obus en train d'exploser sur un terrain vague].

Hier [17 juillet] après-midi, les obus de mortier sont tombés sur Goma, la frontière zaïro-rwandaise, base de l'opération Turquoise. L'aéroport a aussi été touché. Il y aurait eu 60 morts, dont beaucoup d'enfants. Les vols humanitaires ont été suspendus [on voit des réfugiés puis des militaires français en train de s'occuper de blessés].

Des combats sont donc arrivés près du Zaïre [on voit un Casque bleu en train de poser le corps d'un enfant dans une ambulance militaire]. Gisenyi, à quelques kilomètres de là, dernier bastion des forces gouvernementales, est tombée hier [17 juillet].

Le FPR annonce même son intention d'envahir la zone de protection française si les auteurs des massacres ne leur sont pas livrés. Un accrochage s'est produit hier encore [17 juillet] avec les militaires français [gros plans sur des militaires français ; le plan suivant les montre en train de partir dans des véhicules]. Devant la gravité de la situation, la France rejette sur le FPR

la responsabilité de la situation et rappelle que la zone de sécurité leur est interdite [sic].

Alors que dans tout l'pays les réfugiés continuent d'affluer, des colonnes de réfugiés toujours plus importantes sur des dizaines de kilomètres [gros plan sur des réfugiés marchant le long d'une route].